

AVIS PUBLIC
Rôles triennaux 2^e et 3^e année
d'évaluation foncière

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les greffiers(ères)-trésoriers(ères) soussignés que le rôle triennal d'évaluation foncière (F) pour l'exercice 2026 est maintenant déposé au bureau des soussignés (es) et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux adresses suivantes :

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| - Sainte-Sabine (F2) | 4, rue St-Charles |
| - Saint-Camille (F2) | 727, rue Principales |
| - Saint-Magloire (F2) | 13, rue de la Caisse |
| - Saint-Zacharie (F3) | 726, 15 ^e Rue |
| - Sainte-Aurélien (F3) | 164, ch. des Bois-Francs |
| - Saint-Prosper (F3) | 2025, 29 ^e Rue |
| - Sainte-Rose (F3) | 695, rue Carrier |
| - Sainte-Justine (F3) | 167, Route 204 |

L'organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est :

MRC des Etchemins
223, 2^e avenue
Lac-Etchemin (Qc)
G0R 1S0

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière (F), au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de la Loi sur la Fiscalité Municipale du Québec, DOIT le faire au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification et DOIT:

- Remplir le formulaire intitulé « **Demande de révision du rôle d'évaluation foncière** »;
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé;
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement (no 068-04) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans les journaux locaux du 17 septembre 2025.

Les greffiers(ères)-trésoriers(ères)

- | | |
|------------------------|--------------------|
| - Sophie Beaumont | - Stéphane Hétu |
| - Nicole Mathieu | - Raphael Rioux |
| - Stéphanie Lamontagne | - Caroline Bernier |
| - Fanhui Kong | - Frédéric Giguère |